

# AG 2015 AMAP

## Label et La Blette

### Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 5 mars 2015

Présents : 32 personnes physiques représentant 29 paniers

Pouvoirs : 12

Nombre de personnes non représentées : 27

Quorum de 50% atteint

Secrétaire de séance : Guilhem Mora

Producteurs présents : Ludo, Nicolas (ferme de Chalonne)

#### **Bilan financier**

Le bilan financier disponible à la demande des adhérents :

Avoir au 01/01/2014 : 2320,71 €.

(ni le loyer annuel de 600€ ni l'adhésion à Alliance de 390€ n'ont été réglées pour 2015)

Un résultat positif de 1330€ auxquels vont s'ajouter toutes les adhésions 2015 (environ 65 x 20€) est donc attendu.

C'est un fond de roulement trop élevé pour une association à but non lucratif comme la notre. Comme l'année dernière, il est proposé en AG de donner une partie de cette somme. L'idée est également soulevée de proposer aux plus démunis (sur une base déclarative) de payer une cotisation réduite au lieu des 20 € aujourd'hui applicable à tous.

Plusieurs adhérents considèrent qu'il serait préférable de dépenser cet argent dans des activités (promotion des AMAP, soirées débats, événements afin de créer du lien entre les adhérents...). Le CA rappelle que les événements annuels que sont le picnic chez Mayi et Ludo et la fête de la ferme de Chalonne ne réunissent jamais plus de 5 ou 6 membres de Label et la Blette. De plus, le renouvellement des contrats et les activités courantes suffisent à mobiliser la disponibilités des membres du CA qui reconnaissent bien volontiers qu'aucune force vive n'est là pour assurer un militantisme intensif.

Après une 20<sup>aine</sup> de minutes de débats, un vote à main levée est effectué auquel 17 adhérents sur 29 se prononcent en faveur d'une cotisation fixe de 20€ pour tous les adhérents (aucune abstention). Ce choix est donc retenu.

Le CA propose donc de donner une somme de 400 euros. Ni le fait de donner ni la somme ne sont remis en question par les membres présents. Une majorité très nette se prononce en faveur d'un don à la maison de l'écologie.

#### **Compte rendu d'activité**

Événements organisés en 2014 :

- le picnic de Juin 2014
- ramassage des endives

Ces événements n'ont pas ou peu été évoqués. Le CA rappelle que l'organisation de plus d'événements est possible et souhaitable mais nécessite l'intégration de nouveaux membres très motivés au CA.

Les renouvellements de paniers d'avril et octobre 2014 se sont très bien passés. Depuis 2013, le CA ne limite plus le nombre de paniers à 60 ce qui déplaît à certains adhérents présents qui estiment que le surnombre exacerbe l'impolitesse et le mauvais déroulement des distributions. Certaines voix s'élèvent pour confirmer, d'autres pour infirmer. Aucun vote ne sera conduit pour remettre au goût du jour le numerus clausus.

## **Le point des producteurs de la ferme de Chalonne**

De nouveaux produits sont proposés depuis un peu plus d'un an : farines, pâtes aux œufs, pizzas, brioche... les adhérents les plus récents ne sont que peu au courant des produits proposés. Une quinzaine d'adhérents de Label et la Blette commandent régulièrement des produits. Les membres présents à l'AG en font une publicité très élogieuse.

Joachim, Simon et Nicolas ont associé leur terre en GAEC (groupement agricole d'exploitation commune). L'exploitation va bien (19 ha) et les producteurs seraient heureux de compter plus d'adhérents au sein de notre AMAP. Il est rappelé que le contrat fonctionne à l'année mais est extrêmement flexible (pas d'obligation chaque semaine, planning pré-décidé par l'adhérent). Il est également possible de faire quelques semaines d'essais afin de goûter différents produits.

Une fête sera, comme chaque année, organisée sur l'exploitation, probablement le 4 Juillet, avec camping, activités pour les enfants. La date sera confirmée ultérieurement.

Au niveau des contrats, il est rappelé aux amapiens d'être très attentifs lorsqu'ils prennent leur pain (bien lire les consignes, la légende couleur de la grille de livraison) car tout repose sur la capacité de chacun à bien prendre ce qui lui revient et qui a été commandé (attention aux erreurs qui pénalisent les autres). Aucun problème ni aucun agacement n'a cependant été soulevé.

## **Le point des producteurs de fruits/légumes**

Le permis de construire leur permettant de vivre sur l'exploitation et non plus en appartement à quelques kilomètres a été refusé de nombreuses fois. Une nouvelle réponse est attendue dans quelques semaines, qui concerne également le permis pour la fabrication d'un atelier de transformation. Mayi et Ludo se sont adaptés à chaque refus et ont bon espoir de le décrocher prochainement.

La date du picnic annuel sera fixée prochainement.

Emmanuel Collod a développé un programme de gestion automatique du nombre de panier à livrer chaque semaine, intégrant les personnes en vacances et les double paniers. Le système n'est pas encore opérationnel, donc le message passe encore aujourd'hui par le papier. Le CA fera passer un message explicatif lorsque le système sera en place.

Thomas, le salarié de Mayi et Ludo, a quitté l'exploitation et cherche des terres pour se mettre à son compte. Ludo se réjouit pour lui. Sandrine, suite à des problèmes de santé, a également quitté l'exploitation pour un emploi moins physique.

Depuis le mois de novembre, Morgan et Charlotte, un nouveau couple les remplace. L'exploitation compte aussi Jérémy qui fait un CAP en 1 an.

2014 a été une bonne année pour les fruits et légumes. Tout se joue maintenant pour le succès du printemps 2015. Ludo et Mayi plantent entre autres des kakis, qui viendront normalement remplir les paniers dans 2 ou 3 ans.

Une contamination par la drozophile est déplorée depuis 4 ans, contre laquelle Ludo et Mayi ont déjà faits de nombreuses tentatives. Le problème est devenu cette année très sérieux, la mouche s'attaquant aux fruits qui commencent à mûrir. Des investissements afin de se prémunir contre des dégâts toujours croissants vont certainement s'avérer nécessaires (ruche à l'intérieur des tunnels, fermeture des tunnels...)

## **Relations avec ME (Maison de l'Ecologie)**

La maison de l'écologie connaît toujours d'importantes difficultés financières avec des dettes importantes.

## **Organisation distributions**

De nombreux amapiens considèrent qu'il y a de sérieuses dérives comportementales et que le CA ne les organise pas de façon satisfaisante, l'envoi d'un mail de rappel n'étant plus effectué depuis 1 an avant les distributions.

Le mode d'inscription papier semble également ne pas faire l'unanimité, un fonctionnement en ligne paraissant à certains nettement plus efficace, alors que d'autres préfèrent le papier qu'ils voient à chaque distribution.

Rémi, un nouveau membre du CA propose de mettre en place un nouveau système en ligne et propose de relancer les distributeurs par mail.

## **Commission communication, information**

Yahoo ayant changé de mode de fonctionnement, les nouveaux adhérents ne peuvent être ajoutés automatiquement à la liste de diffusion des adhérents de l'AMAP. Une invitation leur est envoyée par Yahoo groupes et libre à eux d'accepter ou non. Ceci est un problème car le CA communique des informations rares mais précieuses uniquement par email.

L'utilisation de la liste adhérents Yahoo a donc été remplacé par l'utilisation d'une liste de mails ouverte. Ce système a l'inconvénient majeur de ne pouvoir s'assurer que la liste est exhaustive qu'en la possession de la liste officielle des adhérents et de leur contact.

Une personne voulant utiliser la liste de diffusion (pour par exemple prévenir d'un empêchement lors d'une distribution) doit donc répondre à un précédent mail envoyé par le CA.

### **Actions**

- Renouveler le système d'inscription aux distributions
- Résoudre le problème de la liste de diffusion par mail
- Préparation des contrats pour le renouvellement d'avril 2014.

### **Renouvellement du CA**

Quatre nouveaux adhérents se présentent pour intégrer le CA. Tous les anciens membres y restent. Chaque adhérent est invité à se joindre aux différentes réunions du CA pour proposer une activité, s'informer sur la vie de l'association....

Solenn Charlou	Tom Leenhardt
Nicolas Pigeon	Rémi Nouvelot
François Lepape-Helly	Maxime Chedin
Marie Claire Bassy-Rampon	Catherine Jaffre
Valentine Brune	Guilhem Mora
Nelly Guichon	Benedicte Fauvet-Messat

Sont élus à l'unanimité au CA.

Prochaine réunion pour désigner les membres du bureau :

**LUNDI 23 MARS 2015 à 20h30 (chez Nelly)**

\* MIRAMAP : *Plusieurs réseaux formels et informels d'Amap se rencontrent et échangent sur leurs expériences et leurs actions : Amap Ile de France, Alliance Provence, Alliance PEC Rhône Alpes, réseau des AMAP d'Aquitaine... Ces acteurs ont décidé de créer un regroupement national nommé MIRAMAP.*